



De gauche à droite : MM. Léon Paul Bouvet et Bernard Phan, respectivement présidents des sections AMOPA de l'Aisne et de la Somme, Mme Martine Fondev, présidente de la section AMOPA Oise, et Mme Évelyne Bourrelier, proviseur de la cité scolaire Jean Calvin et Charles de Bovelles à Noyon

Ce 20 septembre 2017 la Journée des AMOPAs picardes (par familiarité et commodité : la JAP) retrouvait pour sa dixième édition sa ville natale de Noyon.

« Chemins d'avenir, chemins de réussite »

tel était le thème retenu pour la matinée au lycée Jean Calvin. Pas de conférence mais interventions successives sur l'estrade de cinq acteurs de terrain venus présenter l'établissement ou la structure dont ils sont chargés. L'assemblée des amopaliens se montra d'autant plus attentive qu'il s'agit de structures méconnues car rarissimes et que les intervenants, convaincus, voire passionnés, illustrèrent leurs propos d'exemples concrets.

I. Micro-lycée de Creil



Mme Colette Croizé

Cette structure, unique dans l'Oise, est hébergée au lycée Jules Uhry de Creil. Elle accueille des jeunes de 16 à 25 ans désireux de combler les lacunes léguées par leur décrochage scolaire. C'est souvent le bouche à oreille qui oriente ces jeunes vers le micro-lycée mais ils sont recrutés *in fine* selon leur(s) motivation(s). Ils sont alors confiés à des enseignants volontaires dont l'une des tâches (et ce n'est pas la moindre !) sera de dissiper la

mésestime de soi que nourrissent leurs élèves et de leur donner confiance en eux-mêmes. En 2017-2018 le micro-lycée s'occupe de 45 jeunes répartis dans trois modules. Un internat peut recevoir une dizaine d'élèves.

Depuis peu, les enseignants du micro-lycée, en partenariat avec l'université Lille-3, cherchent à créer une formation à la pédagogie innovante.

II. Collège Louis Pasteur de Noyon



M. Olivier Duvaux

Ce collège se distingue, et par son Internat de la réussite et par son Espace relais.

A. L'Internat de la réussite (ex Internat d'excellence)

Il est situé sur le campus Inovia de Noyon. D'une capacité de 197 places, il reçoit actuellement 145 élèves de la 6^e à Bac+2.

Son objet est de fournir des conditions favorables pour l'étude, tant matériellement (sous forme de studios d'un confort enviable) qu'humainement (élèves encadrés le soir par une douzaine de professeurs et bénéficiant du soutien de deux polytechniciens). Pour l'anecdote, la réussite au baccalauréat a été de 100% en 2016-2017.

Le recrutement ? Il est départemental pour les collégiens (la vocation de l'établissement est, pour eux, plutôt sociale), il est académique pour les lycéens. Les CPGE reçoivent des étudiants de l'académie mais aussi de la région parisienne.

B. L'Espace relais

Il a pour but de ramener sur le chemin de l'assiduité et de la normalité des élèves absentéistes, en voie de déscolarisation malgré l'obligation scolaire. Chaque année sont organisées quatre sessions ; chacune dure six semaines et se déroule autour d'une thématique. À noter qu'à partir de la semaine 3 l'élève retourne le mercredi matin dans son établissement d'origine.

Parmi le personnel accompagnateur, citons des professeurs des écoles, des professeurs de collège pour le français et l'ÉPS, quelques intervenants extérieurs de la PJJ (Protection judiciaire de la jeunesse)

III. Collège Paul Éluard de Noyon

Cet établissement se caractérise par son ULIS et son UPEAA. (*Prononcer UPE deuxA*)



M. Pascal Louvet

A. Unité locale d'insertion scolaire (ULIS)

Il s'agit d'un dispositif d'inclusion pour élèves handicapés par des troubles de la fonction cognitive. Ces troubles peuvent être des troubles spécifiques du langage et de l'apprentissage, des troubles de la fonction motrice, des troubles de la fonction visuelle ou auditive, voire des troubles multiples associés.

Le « sport partagé » réunit les élèves de l'ULIS et leurs autres camarades dans des équipes de tir à l'arc.

B. Unité pédagogique pour des élèves arrivant allophones (UPEAA)

Cette unité, prévue pour un groupe de 15 à 30 élèves, s'adresse à des enfants ne parlant pas français. Le travail des enseignants est plus difficile lorsqu'ils reçoivent des enfants qu'il faut, de par leur âge, placer en 3^e et présenter quelques mois plus tard au Brevet des collèges !

IV. L'EPIDE de Margny-lès-Compiègne

D'emblée le responsable de l'Établissement public d'insertion dans l'emploi informe l'assemblée qu'il ne parlera pas de diplômes ni d'enseignements de haute



volée... L'EPIDE reçoit 180 jeunes de 18 à 25 ans en rébellion avec la société. Ils ont une forme d'intelligence qui leur est propre, à savoir l'intelligence pour survivre, une intelligence qui ne se soucie pas des règles de la société. L'EPIDE a pour objectif la mise en place d'une méthode relative aux codes de la vie afin que chaque jeune puisse réaliser son projet de vie. Cette mise en place se fait par le biais de travaux pour les collectivités publiques. C'est ainsi que l'on peut rencontrer

des jeunes de l'EPIDE nettoyant les cimetières ou prêtant la main en forêt aux agents de l'O.N.F.

À l'EPIDE l'encadrement est assuré pour moitié par d'anciens militaires : uniforme de rigueur, présentation au drapeau, Marseillaise, horaires à respecter... Tout manquement au règlement est sanctionné, certes, mais même si cela peut étonner, la sévérité du personnel est contrebalancée par son empathie.

V. L'Institut Jean-Paul II de Compiègne

C'est le seul établissement de l'Oise à accueillir des enfants intellectuellement précoces, aujourd'hui appelés élèves à haut potentiel intellectuel (HPI).



M. Etienne Ancellin

Pour entrer dans la catégorie Enfants HPI il faut ... être un enfant d'abord, ensuite avoir un QI (quotient intellectuel) supérieur à 130. (Le QI d'une intelligence moyenne est de 100.) Il n'est pas rare de rencontrer dans les cas de précocité des troubles de l'apprentissage : les troubles en « dys- » ou le manque d'attention. Un bilan selon plusieurs

approches (psychométrique, psychologique, scolaire ou médicale) est nécessaire avant un diagnostic. Dans tous les cas un travail d'équipe entre les enseignants, la famille et les psychologues s'impose.

À l'école élémentaire l'enfant HPI est scolarisé dans une classe à plusieurs niveaux ; il peut ainsi acquérir en deux ans les compétences demandées par trois niveaux successifs.

Dans le second degré, aménagement de l'emploi du temps, soutien, approfondissement sont prévus dans un PPRE (Programme personnalisé de réussite éducative).

L'Institut Jean-Paul II étant un établissement privé sous contrat avec l'Éducation nationale les frais annuels pour la restauration et l'hébergement, soit 6 000 €, sont entièrement à la charge des familles. Celles-ci, lorsqu'elles le peuvent, consentent cet important effort financier.